

*Motions*

Il y a aussi le problème historique de l'inégalité régionale. Le programme spatial devait être conçu de manière à bénéficier à toutes les régions du pays d'une façon juste et équitable.

Le troisième grand principe sur lequel le programme est fondé est celui de la commercialisation des fruits de la recherche et de l'activité dans le domaine de l'espace. Aussi important que cela soit pour notre prestige, on ne peut pas se contenter de faire flotter notre drapeau dans l'espace. Nous étions tous remplis de fierté, à chaque mission de la navette, de voir le drapeau du Canada figurant en évidence sur le Canadarm. Il est toutefois encore plus important que les techniques qui sont mises au point et la recherche qui est effectuée dans ce domaine trouvent une application rapide et efficace dans d'autres domaines plus terre à terre.

La technique de manipulation à distance, qui est à la fine pointe de la robotique et qui a permis la réalisation du Canadarm, peut trouver d'autres applications sous la terre, dans les mines, sous les océans et à l'intérieur des réacteurs nucléaires, partout où l'intervention humaine est dangereuse. Nous voyons déjà l'application de cette technologie dans ces domaines. Il importe de diffuser et de commercialiser rapidement cette technologie.

Le quatrième principe porte sur la collaboration internationale. Nous continuerons à insister énormément sur cet aspect du programme. Comme les députés le savent sans doute, vu nos ressources restreintes, nous ne pouvons pas mettre au point nous-mêmes des choses comme le système de lancement ou les systèmes de transport spatial utilisés pour la navette spatiale. Nous devons continuer de compter sur la collaboration des autres pays. D'ailleurs, cette collaboration est très importante à l'heure actuelle, même pour les nations les plus puissantes du monde.

Il y a de plus en plus de collaboration internationale dans l'espace à mesure que nous découvrons et que nous explorons de nouvelles possibilités. Nous avons appris à exploiter cette collaboration de façon pacifique. Bien entendu, cela demeure le principe essentiel de la participation canadienne aux efforts internationaux pour exploiter les bienfaits de l'espace.

Enfin, le programme devait être conçu de façon à inciter les jeunes Canadiens et les générations à venir à s'orienter vers des carrières scientifiques et technologiques pour contribuer à notre programme spatial et nous permettre de profiter des excellents avantages qui en découlent. La science et la technologie doivent devenir un élément important de notre culture.

Selon nous, notre programme spatial remplit tous ces critères. La station spatiale en est un bon exemple. Le député l'a mentionnée en disant que c'était l'une des questions que le comité avait dû examiner. Il s'agit d'un programme civil à des fins pacifiques auquel participent 13 pays d'Europe, ainsi que le Japon, les États-Unis et le Canada. Cela donne aux députés une idée de l'envergure de ce projet. Ces pays travailleront ensemble dans les installations communes de la station spatiale pour exploiter de façon pacifique les nouvelles technologies qui découleront de ce projet.

Il ne fait aucun doute, et le comité lui-même a conclu la même chose, que la station spatiale constituera peut-être la source la plus importante de nouvelles technologies et idées au

début du siècle prochain. Elle est extrêmement importante. Oui, nous tenons à ce que le principe sur lequel se basait l'invitation au Canada de participer à ce projet soit maintenu. Il importe que ce projet demeure un programme civil et pacifique. Nous ne voudrions pas qu'il en soit autrement. Quand j'étais en Europe il y a un mois, j'ai constaté que la Suisse, la Suède et les autres pays d'Europe partagent nos vues à cet égard, et les États-Unis sont aussi du même avis. On nous a donné cette garantie, et je peux aussi assurer au député que, en vertu du protocole d'entente qui a été négocié, nous aurons des garanties additionnelles de façon qu'on respecte notre ferme position dans ce domaine. Je suis allé à Washington la semaine passée et, à ce sujet, je suis en mesure de présenter au cabinet des recommandations qu'il aurait à prendre en considération.

Notre programme spatial est conçu pour améliorer notre infrastructure de communications et nos méthodes de protection de nos ressources naturelles. La station spatiale est probablement la plus ambitieuse des trois principales composantes du programme spatial et elle est conçue aux fins que j'ai mentionnées. Le programme va créer beaucoup plus d'emplois orientés vers l'avenir dans toutes les régions du pays.

Dans le passé, le Canada a pu compter sur le maître d'oeuvre, Spar, pour le représenter dans le secteur privé. La société Spar a réaménagé sa structure interne de façon à inclure dans le programme spatial d'autres sociétés de tous les coins du pays. A Vancouver, MacDonald Dettwiler agira comme partenaire de la Colombie-Britannique. A Saskatoon, ce sera Sed Systems pour les Prairies. A Halifax, le groupe IMP sera le partenaire pour les provinces maritimes et, bien sûr, CAE de Montréal, fabricant de tous les systèmes de simulateurs pour divers projets, sera le partenaire pour le Québec du nouveau consortium de l'espace du secteur privé, et toutes ces sociétés échangeront des renseignements. Le programme va permettre de répartir les activités parmi les diverses régions canadiennes.

Dans le domaine spatial, le secteur privé compte parmi ceux qui prennent le plus d'expansion au Canada. L'industrie reliée au domaine spatial emploie déjà 3 500 Canadiens et elle a connu une croissance plutôt spectaculaire ces dernières années.

Je suis satisfait des efforts que le comité a déployés. Celui-ci a élaboré un excellent rapport. Je remercie encore une fois le député de l'avoir présenté à la Chambre. Nous éprouvons beaucoup d'admiration réciproque. Le comité a accepté beaucoup de nos propositions et s'est engagé à y donner suite, bien qu'il ait exprimé quelques petites inquiétudes. Je pense que la réponse du gouvernement au rapport du comité a atténué ces inquiétudes. Le comité a préparé un excellent rapport dans lequel il déclare appuyer fortement les objectifs que le gouvernement fédéral s'est fixé dans le domaine de l'espace, soit augmenter les connaissances du Canada dans ce domaine, maintenir la précision du Canada et favoriser la collaboration internationale en vue de maximiser les avantages économiques et sociaux résultant de l'application de la technologie spatiale, et de conserver au Canada sa position d'excellence parmi les pays du monde qui se livrent à l'exploration scientifique de l'espace.